

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 562**3 août 1998****SOMMAIRE**

Cefin S.A., Luxembourg	page 26931	Ibiesse S.A., Luxembourg	26953
Cempin S.A., Luxembourg	26932, 26933	Immobilière d'Oetrange, S.à r.l., Oetrange	26953
Cinehold S.A., Luxembourg	26933	Immocorp, Sicav, Luxembourg	26953
City & West End Properties S.A., Luxbg	26930, 26931	Industriale Tre S.A., Luxembourg	26953
Compagnie de Participations et d'Investissements Holding S.A., Luxembourg	26934	Investitori S.A., Luxembourg	26945, 26946
Copernic Invest S.A., Luxembourg	26935, 26936	Ishisumi S.A., Luxembourg	26955, 26957
D.E.C., Dorland Europe Continental AG, Luxembourg	26936	Italux S.A.H., Luxembourg	26957
Diederich & Sinner Firme, S.à r.l., Livange	26938	Joans and Lionnels, S.à r.l., Strassen	26954, 26955
Domifiduc, S.à r.l., Luxembourg	26937	Kader S.A. Holding, Luxembourg	26959, 26960
DSL Bank Luxembourg S.A., Senningerberg/Luxembourg	26937	Kartam International S.A., Strassen	26958, 26959
EFA, European Fund Administration S.A., Luxembourg	26935	Kimberly-Clark Luxembourg, S.à r.l., Luxbg	26961, 26963
Electrobrev International S.A., Luxembourg	26938	Kourou Holding S.A., Luxembourg	26954
EPP Velizy (Lux), S.à r.l., Luxembourg	26938	Leonberg S.A., Luxembourg	26954
Erasmus Holding S.A., Luxembourg	26939	Lifin S.A., Luxembourg	26961
Essor et Développement, S.à r.l., Luxembourg	26939	Luxequip S.A., Foetz	26965
Eurofood, S.à r.l., Dudelange	26940, 26941	Luxos Société Continentale de Placements et d'Investissements S.A., Luxembourg	26964
Eurogroup S.A., Luxembourg	26939	Mariko S.A., Luxembourg	26965
European Auction Company S.A., Luxembourg	26938	Mc Anton Holding S.A., Bereldange	26965
European Fund Administration S.A., Luxbg	26941, 26942	Mercury Selected Trust, Senningerberg	26966
European Satellite Multimedia Finance S.A., Betzdorf	26943	Milourd S.A., Ehlang/Mess	26967
European Satellite Multimedia Services S.A., Betzdorf	26943	Minimax Data International Holding S.A., Luxembourg	26966, 26967
Euro Play S.A., Luxembourg	26943	Mini Max Data International Holding S.A., Luxembourg	26967
Fantasy Bazaar, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	26943	Mobilinvest, Sicav, Luxembourg	26967
Faraldo S.A., Luxembourg	26948	Monselet S.A., Luxembourg	26968
Fibelux S.A., Luxembourg	26943	Multrans S.A.H., Luxembourg	26968
Fiduciaire Streicher et Thinner, S.à r.l., Luxembourg	26947	MWT Luxembourg S.A., Rodange	26968
Financière Julien Louis, S.à r.l., Luxembourg	26942	Nadin-Lux, S.à r.l., Mamer	26969
Fincondor S.A., Luxembourg	26947	Natexis Banque (Luxembourg), Luxembourg	26969
Foam and General Suppliers Luxembourg S.A., Luxembourg	26947	New Service Sonorisation, S.à r.l., Luxembourg	26970
Fraluxim S.A., Strassen	26946, 26947	NM Participations, S.à r.l.	26970
Fructilux, Sicav, Luxembourg	26944	Nomaden S.A.	26970
Gas Shipping S.A., Luxembourg	26948, 26949	Nouara S.A., Luxembourg	26971
Gestim-Invest, S.à r.l., Roodt/Redange	26949	Ocarina S.A., Luxembourg	26972
Glenville Investments, S.à r.l., Luxembourg	26950	Octane Investments S.A., Luxembourg	26972
Globalux Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	26950	(L')Oliveia S.A., Luxembourg	26963, 26964
G.M.B. Invest S.A., Luxembourg	26950	On Site Luxembourg S.A., Luxembourg	26972
Goleo Benelux S.A., Strassen	26950, 26951	Opera Prima S.A., Strassen	26971
Goron Holding S.A., Luxembourg	26951	Overseas Company Registration Agents (Luxembourg) S.A., Luxembourg	26974
Greywalls S.A., Luxembourg	26952	Parnuk S.A.H., Luxembourg	26974
GTI Soparfi S.A., Luxembourg	26951	Participations Alpa S.A., Luxembourg	26972, 26973
Heckett Multiserv, Foetz	26952	Pecap S.A., Luxembourg	26973
Herule Finance S.A., Luxembourg	26952	Pecap, Sicav, Luxembourg	26975
Huyan Holding S.A., Luxembourg	26952	Perfas S.A.H., Luxembourg	26974
		Petercam Moneta Advisory S.A., Luxembourg	26976
		Petercam Moneta, Sicav, Luxembourg	26976
		Prestige Euro Trading S.A.H., Luxembourg	26975
		Promotions Haerewee, S.à r.l., Luxembourg	26974

**CITY & WEST END PROPERTIES S.A., Société Anonyme,
(anc. CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.).**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.633.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the fourteenth of May.
Before the undersigned Maître Frank Baden, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., a société anonyme, having its registered office in L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on March 6, 1998, not yet published in the Mémorial (the «corporation»).

The meeting was opened at 9.30 a.m. with Mr Francis Kass, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Ms Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Ms Viviane Stecker, employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the meeting is held with the following

Agenda:

1. Change of the name of the corporation from CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A. to CITY & WEST END PROPERTIES S.A.;

2. Subsequent amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to change the name of the corporation from CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A. to CITY & WEST END PROPERTIES S.A.

Second resolution

Pursuant to the foregoing resolution, the meeting resolves to amend Article 1 of the Articles of Incorporation of the corporation so as to read as follows:

Art. 1. There exists a corporation in the form of a société anonyme, under the name of CITY & WEST END PROPERTIES S.A.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quatorze mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 1998, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Francis Kass, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui nomme Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon comme secrétaire.

L'assemblée élit Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société de CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A. en CITY & WEST END PROPERTIES S.A.

2. Modification subséquente de l'Article 1^{er} des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A. en CITY & WEST END PROPERTIES S.A.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'Article 1^{er} des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de CITY & WEST END PROPERTIES S.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Kass, N. Weyrich, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 107S, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 mai 1998.

F. Baden.

(21728/200/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

CITY & WEST END PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 63.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden

(21729/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

CEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 60.717.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le douze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CEFIN S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 60.717, constituée sous la dénomination de GABOLIN HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 août 1997 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 684 du 5 décembre 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 13 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 122 du 26 février 1998.

Les statuts de ladite société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire en date du 6 avril 1998, actuellement en voie de publication au Mémorial C.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président nomme secrétaire Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit scrutateur Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par des fondés de procuration ainsi qu'il résulte d'une liste de présence qui est annexée aux présentes et signée ne varietur des membres du bureau et des actionnaires respectivement de leurs mandataires et du notaire instrumentaire.

Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour délibérer de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Décision de dissoudre la société avant son terme et de la mettre en liquidation.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Décision de confier au liquidateur tous les pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et de l'instruire de procéder à la liquidation en conformité avec celle-ci.
4. Décision que les émoluments définitifs et la rémunération du liquidateur seront déterminés à la clôture de la liquidation, et d'allouer un acompte de 100.000,- LUF au liquidateur.
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de dissoudre la société avant son terme et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateur Madame Martine Gillardin, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Il est décidé de confier au liquidateur tous les pouvoirs qui sont prévus par les articles 141 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de l'instruire de procéder à la liquidation en conformité avec la loi précitée.

Quatrième résolution

Il est décidé que les émoluments définitifs et la rémunération du liquidateur seront déterminés à la clôture de la liquidation, et d'allouer un acompte de 100.000,- LUF au liquidateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé. M. Hengel, M. Schaeffer, M. Gillardin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1998, vol. 107S, fol. 96, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 1998.

A. Schwachtgen.

(21722/230/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

CEMPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.980.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Tom Meganck, licencié en droit, demeurant à B-Virton,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme CEMPIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 11, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.980,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du 23 avril 1998.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme CEMPIN S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 avril 1995, publié au Mémorial C, numéro 369 du 5 août 1995.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

3) Conformément à l'article trois des statuts, le capital pourra être augmenté à deux cents millions de francs luxembourgeois (200.000.000,- LUF) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) En sa réunion du 23 avril 1998, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) pour porter le capital social ainsi de son montant actuel de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) à cinquante-cinq millions de francs luxembourgeois (55.000.000,- LUF) par l'émission de cinq mille (5.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

Le Conseil d'Administration a supprimé le droit de souscription préférentiel des actionnaires en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par les statuts et a admis TAXANDER S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, à la souscription des cinq mille (5.000) actions nouvelles.

Les cinq mille (5.000) actions nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) se trouve à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs de la souscription et du versement en espèces ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinquante-cinq millions de francs luxembourgeois (55.000.000,- LUF) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Meganck, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1998, vol. 107S, fol. 80, case 2. – Reçu 50.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mai 1998.

F. Baden.

(21723/200/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

CEMPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.980.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden.

(21724/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

CINEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 27.370.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CINEHOLD S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 27.370, constituée suivant acte notarié en date du 26 janvier 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 108 du 25 avril 1988.

L'Assemblée est ouverte à dix heures quinze sous la présidence de Monsieur Frédéric Claeys, docteur en médecine, demeurant à B-Herk-de-Stad,

qui désigne comme secrétaire Madame Chantal Mathu, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Backes, employé privé, demeurant à Dudelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au commissaire.
4. Décision de prononcer la dissolution de la société.
5. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
6. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 1997, approuve les comptes annuels au 31 décembre 1997 ainsi que l'affectation des résultats.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateurs:

Madame Marie-Rose Claeys-Vereecke, administrateur de sociétés, demeurant à B-Herk-De-Stad, 18, Sint-Truidersteenweg et Monsieur Frédéric Claeys, docteur en médecine, demeurant à B-Herk-De-Stad, 18, Sint-Truidersteenweg.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Ils peuvent dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser inventaire et peuvent s'en référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils déterminent et pour la durée qu'ils fixeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Claeys, C. Mathu, F. Backes, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 1998, vol. 107S, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mai 1998.

F. Baden.

(21727/200/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 12.748.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quatorze mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 12.748, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 janvier 1975, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 63 du 5 avril 1975. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 mars 1997, publié au Mémorial C, numéro 352 du 4 juillet 1997.

L'Assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Michel Berger, juriste d'entreprise, demeurant à F-78000 Versailles, 2, rue Maurepas,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Tanja Dahm, employée privée, demeurant à Diekirch.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Maître André Serebriakoff, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la liquidation.
- 3) Clôture de la liquidation.

4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du 14 mai 1998.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 mai 1997, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

HRT REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur, ici représentée par Monsieur Dominique Ransquin

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport déclare que le rapport du liquidateur reflète sincèrement les opérations de liquidation effectuées.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Dominique Ledouble, expert-comptable, demeurant à F-75008 Paris, 98bis, boulevard Haussmann de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3) Clôture et liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à F-92078 Paris La Défense Cedex, à la Tom Elf.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prenom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Berger, T. Dahm, A. Serebriakoff, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1998, vol. 107S, fol. 85, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mai 1998.

F. Baden.

(21730/200/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EFA, EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 56.766.

Changement de siège social de la société

Ancien siège social:

EFA S.A., 105, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Nouveau siège social:

EFA S.A., 2, rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg

T. Seale.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 1997, vol. 499, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21746/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

COPERNIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 37.454.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21734/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

COPERNIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.454.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21735/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

COPERNIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.454.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21736/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

COPERNIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.454.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21737/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

COPERNIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.454.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21738/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

D.E.C., DORLAND EUROPE CONTINENTAL, Aktiengesellschaft, in Liquidation.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 39.956.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den vierzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft DORLAND EUROPE CONTINENTAL en abrégé D.E.C. in Liquidation, mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 39.956, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft DORLAND EUROPE CONTINENTAL en abrégé D.E.C. in Liquidation wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 26. März 1992 veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 389 vom 9. September 1992.

Die Gesellschaft wurde in Liquidation gesetzt gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 25. Oktober 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 17 vom 18. Januar 1997.

Die Versammlung wurde um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Thierry Hellers, Privatangestellter, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Fräulein Tanja Dahm, Privatangestellte, wohnhaft in Diekirch.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Viviane Stecker, Privatangestellte, wohnhaft in Niederfeulen.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I.- Dass folgende Einberufungen zu gegenwärtiger Versammlung gemacht wurden:

a) im Mémorial C,

Nummer 235 vom 10. April 1998

Nummer 284 vom 27. April 1998.

- b) im Letzebuerger Journal,
am 10. April 1998
am 28. April 1998.
c) im Tageblatt,
am 10. April 1998
am 27. April 1998.

II.- Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

1. Annahme des Liquidationsberichts.
2. Benennung des Liquidationsprüfers.

III.- Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter haben sich unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen. Diese Anwesenheitsliste bleibt mit den Vollmachten gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass von den vierundzwanzig (24) Aktien, welche das gesamte Aktienkapital darstellen, fünf (5) Aktien in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind.

Der Vorsitzende teilt der Generalversammlung mit, dass eine erste ausserordentliche Generalversammlung mit derselben Tagesordnung für den 3. April 1998 einberufen worden war und dass diese Generalversammlung nicht beschlussfähig war, da die notwendige Anwesenheitsquote nicht erreicht war.

Gegenwärtige Generalversammlung ist gemäss Artikel 67-1 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften beschlussfähig, gleich wieviele Anteile anwesend oder vertreten sind.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung nimmt den Bericht der FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN, mit Sitz in Luxemburg welche zum Liquidator bestellt wurde, an.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt Herrn Gilles Plottke, Anwalt, wohnhaft in Luxemburg, 54, rue d'Anvers zum Liquidationsprüfer.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Hellers, T. Dahm, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 107S, fol. 87, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung.

Luxemburg, den 26. Mai 1998.

F. Baden.

(21744/200/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

DSL BANK LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg/Luxembourg, Airport Center, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 29.076.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

DSL BANK LUXEMBOURG

Société Anonyme

H. Brandt

J.-M. Schaaf

Administrateur-Délégué

Directeur-Adjoint

(21745/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

DOMIFIDUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 21.638.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(21743/789/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

DIEDERICH & SINNER FIRME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 21.748.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1998, vol. 504, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1998.

Signature.

(21742/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ELECTROBREV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 14.036.

EXTRAIT

Il résulte de trois démissions en date du 19 mai 1998 adressées à la société ELECTROBREV INTERNATIONAL S.A. que les administrateurs,

- M^e Gianfranco De Pietri, Avocat, demeurant à CH-6900 Lugano, Via Ferruccio Pelli 13,
- M^e Caterina Colombo, Avocat, demeurant à CH-6900 Lugano, Viale Franscini 15, et
- Mme Sandra Ricci, employée privée, demeurant à CH-6916 Grancia

ont démissionné avec effet immédiat de leur fonction d'administrateur de la société et que la société de droit suisse

- AUFID REVISIONI & FIDUCIARIA S.A., avec siège social à CH-Lugano, Via Monte Ceneri 13,

a démissionné en date du 19 mai 1998 de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCENTER S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 82, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21747/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EPP VELIZY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.976.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'apport en date du 12 janvier 1998 entre les sociétés EUROPEAN PROPERTY PARTNERS LLC, en tant qu'apporteur, et FRENCH PROPERTY PARTNERS LLC, en tant que bénéficiaire de l'apport, qu'avec effet au 12 janvier 1998, la société de droit américain FRENCH PROPERTY PARTNERS LLC, établie et ayant son siège social à New York, New York 10022, (Etats-Unis), a reçu en apport de la part de la société de droit américain EUROPEAN PROPERTY PARTNERS LLC, établie et ayant son siège social à Wilmington, Delaware 19805 (Etats-Unis), 1013 Centre Road, 500 (cinq cents) parts sociales, de la société EPP VELIZY (LUX), S.à r.l.

A la suite de cet apport, la répartition des parts sociales se présente comme suit:

FRENCH PROPERTY PARTNERS LLC	500 parts sociales
Total	500 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 80, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21748/282/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN AUCTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.851.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 1998, vol. 309, fol. 92, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EUROPEAN AUCTION COMPANY S.A.

Signature

(21754/597/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ERASMUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.438.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 77, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Il résulte de l'assemblée générale du 27 mai 1998 que:

- Les membres du conseil d'administration et le commissaire aux comptes, Mme M.P. Van Waelem, Mme M.J. Renders, Mme L. Zenners et la S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., ont démissionné. Décharge pleine et entière leur est accordée.

- Sont nommés en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- M. Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg

- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant 10, Op der Haangels, L-5322 Contern

- M. Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant 33, rue des Merisiers, L-8253 Mamer

- Est nommé commissaire aux comptes:

- M. Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant 52, rue des Sept Arpents, L-1139 Luxembourg

- Le siège social est transféré du 11A, boulevard du Prince Henri au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(21749/529/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ESSOR ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 58.565.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la société ESSOR ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., (ci-après la «Société») du 19 mai 1998, que le siège de la Société a été transféré de son adresse actuelle L-1469 Luxembourg, 69, rue Ermesinde à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 80, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21750/282/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROGROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.515.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quinze mai.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROGROUP S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 40.515.

L'assemblée est ouverte seize heures, sous la présidence de Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Maurice Houssa, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital souscrit de DEM 1.500.000,- à DEM 4.500.000,- par émission à la valeur nominale de cent cinquante (150) actions nouvelles de dix mille deutsche mark (DEM 10.000,-) chacune à libérer intégralement en espèces, souscrite uniquement par l'associé TEAMLUX.

2. Adaptation subséquente des statuts.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) Deutsche Mark, pour le porter de son montant actuel de trois millions (3.000.000,-) de Deutsche Mark à quatre millions cinq cent mille (4.500.000,-) Deutsche Mark par la création et l'émission à la valeur nominale de cent cinquante (150) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) Deutsche Mark. Ces actions auront les mêmes droits et avantages que les actions existantes à partir de ce jour.

Ensuite la société anonyme TEAMLUX HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, représentée aux fins des présentes par deux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Patrick Rochas, préqualifié,
- Monsieur Philippe Slendzak, préqualifié,

pouvant valablement engager la société sous leurs signatures conjointes, conformément à l'article treize des statuts, a déclaré souscrire la totalité des nouvelles actions et les libérer intégralement en numéraire.

L'unique autre actionnaire de la société Monsieur Patrick Rochas, préqualifié, a déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel.

Il a été justifié à l'assemblée et au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que les cent cinquante (150) actions nouvelles ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que le montant d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) Deutsche Mark se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent mille Deutsche Mark (4.500.000,- DEM) représenté par quatre cent cinquante (450) actions d'une valeur nominale de dix mille Deutsche Mark (10.000,- DEM) chacune.»

Evaluation et Estimation

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois cent soixante mille (360.000,-) francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est estimée à trente millions neuf cent quarante-deux mille quatre cent cinquante (30.942.450,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: P. Rochas, M. Houssa, P. Slendzak, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 107S, fol. 89, case 9. – Reçu 309.428 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à ladite société, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés et de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 28 mai 1998.

R. Neuman.

(21753/226/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROFOOD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 13.833.

Constituée sous la dénomination de INTERFOOD, Société à responsabilité limitée, suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Redange/Attert, le 23 avril 1976, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 165 du 12 août 1976, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 11 mai 1976, publié au Mémorial C, numéro 170 du 19 août 1976, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 5 avril 1977, publié au Mémorial C, numéro 138 du 20 juin 1977, modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean Poos, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 1^{er} février 1979, publié au Mémorial C, numéro 112 du 19 mai 1979, modifiée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1986, publié au Mémorial C, numéro 149 du 5 juin 1986, et modifiée suivant acte sous seing privé, du 27 octobre 1987, publié au Mémorial C, numéro 48 du 24 février 1988.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 73, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROFOOD, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(21751/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROFOOD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 13.833.

Constituée sous la dénomination de INTERFOOD, Société à responsabilité limitée, suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Redange/Attert, le 23 avril 1976, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 165 du 12 août 1976, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 11 mai 1976, publié au Mémorial C, numéro 170 du 19 août 1976, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 5 avril 1977, publié au Mémorial C, numéro 138 du 20 juin 1977, modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean Poos, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 1^{er} février 1979, publié au Mémorial C, numéro 112 du 19 mai 1979, modifiée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1986, publié au Mémorial C, numéro 149 du 5 juin 1986, et modifiée suivant acte sous seing privé, du 27 octobre 1987, publié au Mémorial C, numéro 48 du 24 février 1988.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 73, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROFOOD, S.à r.l.
KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(21752/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 56.766.

Société Anonyme constituée le 15 octobre 1996 suivant publication au Mémorial C, n° 25 du 23 janvier 1997.

Les comptes de EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A., arrêtés au 31 décembre 1996 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 12 mars 1997, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 1997, vol. 499, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION

Société Anonyme

M. Olinger

J.-M. Barthel

Administrateur

Président du Conseil d'Administration

(21755/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 56.766.

Société Anonyme constituée le 15 octobre 1996 suivant publication au Mémorial C, n° 25 du 23 janvier 1997.

Les comptes de EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A., arrêtés au 31 décembre 1997 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 8 avril 1998, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION

Société Anonyme

M. Olinger

J.-M. Barthel

Administrateur

Président du Conseil d'Administration

(21756/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 56.766.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 8 avril 1998

L'Assemblée Générale a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Est nommé administrateur Monsieur Christian Schaack, Membre du Comité de Direction de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, demeurant à Canach, en remplacement de Monsieur Michel Waringo.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration du 8 avril 1998

A l'issue de l'assemblée générale précitée, le Conseil d'Administration nouvellement nommé, tous ses membres étant présents ou représentés, a pris à l'unanimité la décision suivante:

Est nommé Président du Conseil d'Administration Monsieur Jean-Marie Barthel, Administrateur-Directeur de la KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, demeurant à Bergem.

Est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration Monsieur Christian Schaack, Membre du Comité de Direction de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, demeurant à Canach.

Extraits certifiés sincères et conformes
EUROPEAN FUND ADMINISTRATION
Société Anonyme

M. Olinger J.-M. Barthel
Administrateur Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21757/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 56.766.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration du 20 mai 1999

Liste des signatures autorisées en vertu de l'article 16 des statuts et conformément aux délégations de pouvoirs décidées par le Conseil d'Administration

Prénom	Nom	Fonction	Catégorie de signature
Thomas	Seale	Directeur Général	A
Jean-Paul	Thomas	Directeur de la Production	A
Emile	Lutgen	Directeur des Ressources Humaines	A

Extrait certifié sincère et conforme
EUROPEAN FUND ADMINISTRATION
Société Anonyme

M. Olinger J.-M. Barthel
Administrateur Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21758/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.
R. C. Luxembourg B 56.766.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration du 20 mai 1998

Le Conseil d'Administration délègue aux membres du Comité de Direction la gestion journalière de la Société et sa représentation en ce qui concerne cette gestion journalière, les investissant de tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil d'Administration, dans les limites de ses pouvoirs et attributions respectifs, peut consentir à des directeurs et autres agents telles délégations qu'il juge convenir pour la gestion et la direction de l'ensemble ou de telle branche spéciale des affaires sociales.

En exécution de l'article 16 des statuts, le Conseil d'Administration décide que les documents émis par la société seront valablement signés en respectant les limites ci-après définies:

	Signatures requises
Sans limitation de montant	A + A
Jusqu'à LUF 3.000.000,- ou contre-valeur	A + B

Correspondance ordinaire qui ne contient pas d'obligation de sommes et n'engage pas la société par les informations, avis ou opinions y exprimés

B + B

Le Conseil d'Administration nomme membres du Comité de Direction M. Thomas Seale, Directeur Général (Signature A) et M. Jean-Paul Thomas (Signature A), Directeur de la Production.

Le Conseil d'Administration attribue la signature A à M. Emile Lutgen, Directeur des Ressources Humaines.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21759/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FINANCIERE JULIEN LOUIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.112.

Acte constitutif publié à la page 3043 du Mémorial C, n° 64 du 5 février 1996.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21767/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN SATELLITE MULTIMEDIA SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

Les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 79, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 27 mai 1998.

R. Bausch

Président du Conseil d'Administration

(21760/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EUROPEAN SATELLITE MULTIMEDIA FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

Les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 79, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 27 mai 1998.

R. Bausch

Président du Conseil d'Administration

(21761/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

EURO PLAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 42.944.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(21762/789/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FANTASY BAZAAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, rue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 41.598.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 mai 1998, vol. 309, fol. 94, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour FANTASY BAZAAR, S.à r.l.

Signature

(21763/597/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FIBELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.252.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIBELUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 23.252, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 août 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 312 du 31 octobre 1985.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Giorgina Tucci, employée privée, demeurant à Hettange-Grande.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Henoumont, V. Stecker, G. Tucci, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1998, vol. 107S, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21765/200/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FRUCTILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.728.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-quatre avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'investissement à capital variable FRUCTILUX, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par acte notarié en date du 30 octobre 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 340 du 24 novembre 1987 et dont les statuts furent modifiés suivant actes notariés, en date du 14 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 380 du 20 décembre 1989 et en date du 26 septembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 2 du 2 janvier 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Demeure, directeur de banque, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Yannick Kaufmann, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Muriel Tixier, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Ajout à l'article 18 des statuts d'un texte de la teneur suivante: L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle au titre de tantième et/ou jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la société et qui est réparti à la discrétion du Conseil entre ses membres.

En outre, les administrateurs peuvent être indemnisés des dépenses engagées pour la société dans la mesure où celles-ci sont jugées raisonnables par le Conseil d'Administration.

Les rémunérations éventuelles du Président, des Administrateurs, du Secrétaire du Conseil d'Administration, des délégués du Conseil, Directeurs, Fondés de pouvoirs ... sont déterminées par le Conseil d'Administration.

2. Divers.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par publications contenant l'ordre du jour faites aux Mémorial C et au Letzebuurger Journal des 25 mars 1998 et du 9 avril 1998.

Les convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence, laquelle dûment signée et arrêtée par les membres du bureau, sera annexée aux présentes, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, pour être formalisée avec elles.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

IV.- Que pour pouvoir délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour, l'assemblée doit réunir la moitié au moins du capital social.

V.- Qu'il résulte de la liste de présence que 16.605 actions sont représentées, soit moins de la moitié du capital social.

Tous ces faits sont vérifiés et reconnus par l'assemblée.

Monsieur le Président constate en conséquence que la présente assemblée ne peut valablement délibérer sur les objets de l'ordre du jour.

Il annonce qu'une seconde assemblée ayant le même ordre du jour, sera convoquée le 3 juin 1998 à 10.30 heures, au 8, boulevard Royal à Luxembourg.

Cette assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des actions représentées.

Sur ce la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Demeure, Y. Kaufmann, M. Tixier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1998, vol. 107S, fol. 56, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 mai 1998.

G. Lecuit.

(21773/220/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

**INVESTITORI S.A., Société Anonyme,
(anc. GALLO CUNEO CAPITAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 42.189.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GALLO CUNEO CAPITAL INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, R.C. Luxembourg section B numéro 42.189, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 1992, publié au Mémorial C numéro 89 du 25 février 1993, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Marc Elter:

- en date du 30 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 209 du 12 mai 1995;

- en date du 20 septembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 596 du 23 novembre 1995;

avec un capital social de cinq cents millions de lires italiennes (500.000.000,- ITL), représenté par cinquante mille (50.000) actions de dix mille lires italiennes (10.000,- ITL) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Jeanne Leiten, employée privée, demeurant à Godbrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de deux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale pour adopter celle de INVESTITORI S.A.

2.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en INVESTITORI S.A. et en conséquence modifie l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de INVESTITORI S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Gillen, M.-J. Leiten, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mai 1998, vol. 503, fol. 18, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 mai 1998.

J. Seckler.

(21774/231/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

**INVESTITORI S.A., Société Anonyme,
(anc. GALLO CUNEO CAPITAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 42.189.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 mai 1998.

J. Seckler.

(21775/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FRALUXIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 50.409.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FRALUXIM S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.409, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 278 du 20 juin 1995.

L'Assemblée est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Leon Antoine De Schryver, Gradué en Comptabilité et Fiscalité, demeurant à Liedekerke,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1997.

2) Modification subséquente de l'article 2 et de l'article 16 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1997.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, la première phrase de l'article 2 des statuts et l'article 16 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Strassen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché du Luxembourg d'une décision prise à la majorité simple d'une assemblée générale des actionnaires.»

«**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mardi du mois de mai à onze heures à Strassen au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L.A. De Schryver, N. Weyrich, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1998, vol. 107S, fol. 61, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21770/200/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FRALUXIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 50.409.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden.

(21771/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FIDUCIAIRE STREICHER ET THINNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 19.103.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(21766/789/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FINCONDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 48.611.

Les comptes annuels au 31 mars 1996 et au 31 mars 1997, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 79, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour FINCONDOR S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(21768/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FOAM AND GENERAL SUPPLIERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 35.484.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

(21769/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

FARALDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.864.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 1998:

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la société
Signature

(21764/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GAS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.761.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée GAS SHIPPING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, constituée par acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 décembre 1991, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C numéro 266 du 18 juin 1992.

Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 7 mai 1996, publié au Mémorial C numéro 404 du 21 août 1996.

L'assemblée des actionnaires est présidée par John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Martine Bockler, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateurs Monsieur Riccardo Moraldi, licencié en sciences économiques,

et Monsieur Giuliano Bidoli, diplômé en sciences économiques, demeurant à Luxembourg respectivement Roodt-sur-Syre.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de la date de l'assemblée générale annuelle du troisième mardi du mois d'avril au dernier vendredi du mois de juillet et pour la première fois en 1998.

2. Modification du premier alinéa de l'article 21 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. Premier alinéa. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois de juillet à 10.00 heures.

Version anglaise:

The General Meeting will be held in Luxembourg on the last Friday of the month of July at 10.00 o'clock.

L'assemblée générale, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, et après s'être considérée comme valablement constituée et convoquée, a délibéré et a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du troisième mardi du mois d'avril au dernier vendredi du mois de juillet, et pour la première fois en 1998.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article 21 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Version française:

L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois de juillet à 10.00 heures.

Version anglaise:

The General Meeting will be held in Luxembourg on the last Friday of the month of July at 10.00 o'clock.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société par suite de la présente assemblée générale extraordinaire, sont évalués à la somme de LUF 25.000,-.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président a prononcé la clôture l'assemblée.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et traduction donnée aux comparants dans une langue d'eux connue, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, M. Bockler, R. Moraldi, G. Bidoli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 1998, vol. 107S, fol. 74, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1998.

J. Delvaux.

(21776/208/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GAS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 39.761.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 1998 actée sous le n° 293/98 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21777/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GESTIM-INVEST, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8560 Roodt/Redange, 1, rue Hiel.

R. C. Luxembourg B 53.641.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quatorze mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

Madame Francine Massau, rentière, demeurant à B-6681 Lavacherie, 3, place de l'Eglise (Belgique).

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée GESTIM-INVEST, R. C. Luxembourg section B numéro 53.641, ayant son siège social à L-5573 Remich, 4, montée Saint Urbain, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacqueline Hansen-Peffer, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 24 janvier 1996, publié au Mémorial C, numéro 173 du 6 avril 1996.

- Que le capital social de la société est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement souscrites et libérées.

- Que suivant cession de parts sociales sous seing privé du 20 avril 1998 la comparante est devenue le seul et unique associé actuel de ladite société et qu'il a pris sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social est transféré de Remich à L-8560 Roodt/Redange, 1, rue Hiel.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article deux des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Roodt/Redange.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de quinze mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présente acte.

Signé: F. Massau, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 mai 1998, vol. 503, fol. 27, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 mai 1998.

J. Seckler.

(21778/231/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GLENVILLE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: LUF 500.000.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 57.583.

Acte constitutif publié à la page 8186 du Mémorial C, n° 171 du 17 janvier 1997.

Le bilan au 5 avril 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(21779/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GLOBELUX HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 25.734.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 1998, vol. 309, fol. 92, case 8/5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(21780/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

G.M.B. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 61.146.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 1998:

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la société
Signature

(21781/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 50.410.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOLEO BENELUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.410, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 278 du 20 juin 1995.

L'Assemblée est ouverte à seize heures dix sous la présidence de Monsieur Leon Antoine De Schryver, Gradué en Comptabilité et Fiscalité, demeurant à Liedekerke,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1997.

2) Modification subséquente de l'article 2 et de l'article 16 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1997.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 2 des statuts et l'article 16 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Strassen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché du Luxembourg d'une décision prise à la majorité simple d'une assemblée générale des actionnaires.»

«**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mardi du mois de mai à dix heures à Strassen au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L.A. De Schryver, N. Weyrich, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1998, vol. 107S, fol. 61, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21782/200/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden.

(21783/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GORON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 57.476.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 1998:

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

*Pour la société
Signature*

(21784/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GTI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 42.651.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 1998,

- la délibération sur les comptes au 31 décembre 1997 est reportée à une date ultérieure;

- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

*Pour extrait conforme
MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A.
Agent domiciliataire
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21787/631/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GREYWALLS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 52.324.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21785/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

GREYWALLS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 52.324.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signature.

(21786/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

HECKETT MULTISERV.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 29.281.

Les bilans au 31 décembre 1996, enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 1998, vol. 309, fol. 91, case 4-7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Belval, le 27 mai 1998.

J. Bodson.

(21788/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

HERULE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 61.899.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 mai 1998 à 9.00 heures

Sont présents:

Monsieur Jean-Marie Bondioli, Administrateur

Monsieur Daniel Hussin, Administrateur.

Résolution

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Nicole Pollefort, de son poste d'administrateur, et nomme en remplacement, conformément à l'article 51 de la loi:

- Monsieur Renzo Rizzardi, Via Roberto Marin no 9, CAP 35139 Padova, Italie, administrateur de sociétés, C.F. RZZ RNZ 40S30 L199C.

L'administrateur terminera le mandat de Madame Nicole Pollefort.

Cette nomination sera ratifiée par la prochaine assemblée générale.

D. Hussin
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 84, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21789/046/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

HUYAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 57.090.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 1998

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la société
Signature

(21790/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

IMMOBILIERE D'OETRANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5331 Oetrange, 1, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 21.792.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(21792/789/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

IMMOCORP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.003.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(21793/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

INDUSTRIALE TRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.449.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 82, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(21794/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

IBIESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.061.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le six mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IBIESSE S.A. ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 58.061, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 janvier 1997, publié au Mémorial C, numéro 263 du 29 mai 1997.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Dimitri Zois, économiste, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la Société.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Madame Maria Consolmagno, administrateur de sociétés, demeurant à Aquara (Italie).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Zois, N. Weyrich, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 1998, vol. 107S, fol. 71, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 14 mai 1998.

F. Baden.

(21791/200/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KOUROU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 57.091.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 1998

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la société
Signature

(21806/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

LEONBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 21.579.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 1998, vol. 507, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

J. Lorang

Administrateur

(21808/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

JOANS AND LIONNELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 43.690.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Leon Antoine De Schryver, Gradué en Comptabilité et Fiscalité, demeurant à B-1770 Liedekerke, Begonialaan 44.

2) La société du droit des Iles Vierges Britanniques NYLEX INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola, Wickhams Cay,

déclarant être habilité à engager la société par sa signature individuelle.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée JOANS AND LIONNELS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 43.690, constituée suivant acte notarié, en date du 23 avril 1993, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif du 1^{er} octobre 1997.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 4 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Strassen.»

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L.A. De Schryver et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1998, vol. 107S, fol. 61, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21798/200/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

JOANS AND LIONNELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 43.690.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden
Notaire

(21799/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ISHISUMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.951.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le onze mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISHISUMI S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61.951 constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 novembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 146 du 10 mars 1998.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Francesco Abbruzzese, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit (UCL), demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital d'un montant de ITL 1.440.000.000,- (un milliard quatre cent quarante millions de liras italiennes) pour porter le capital de ITL 60.000.000,- (soixante millions de liras italiennes) à ITL 1.500.000.000,- (un milliard cinq cents millions de liras italiennes) par la création de 1.440 (mille quatre cent quarante) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer par l'apport partiel d'une créance à convertir ainsi en capital social sur le vu d'un rapport du réviseur d'entreprises Monsieur Roland Klein.

2. Augmentation du capital autorisé de ITL 1.000.000.000,- pour le porter de son montant actuel de ITL 1.500.000.000,- au montant de ITL 2.500.000.000,- pour une nouvelle durée de cinq ans.

3. Renonciation par la société FIDES PARTNER AG à son droit de souscription préférentiel aux nouvelles actions.

4. Modifications conséquentes de l'article 5 des statuts.

5. Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de un milliard quatre cent quarante millions de liras italiennes (1.440.000.000,- ITL) pour le porter de son montant actuel de soixante millions de liras italiennes (60.000.000,- ITL) à un milliard cinq cents millions de liras italiennes (1.500.000.000,- ITL) par la création et l'émission de mille quatre cent quarante (1.440) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Cette augmentation est réalisée par l'apport et la transformation en capital de partie d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de un milliard quatre cent quarante millions de liras italiennes (1.440.000.000,- ITL) existant à charge de la société et au profit de la société PINE CONE HOLDING, ayant son siège social à Zurich.

L'assemblée admet la société PINE CONE HOLDING à la souscription des mille quatre cent quarante (1.440) actions nouvelles, l'autre actionnaire déclarant renoncer pour autant que de besoin à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les mille quatre cent quarante (1.440) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société PINE CONE HOLDING, prénommée,

ici représentée par Madame Mireille Gehlen, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Zurich, le 7 mai 1998 qui restera annexée aux présentes.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital de partie d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de un milliard quatre cent quarante millions de liras italiennes (1.440.000.000,- ITL) existant à charge de la Société et au profit de la société PINE CONE HOLDING.

La réalité et la valeur de la créance apportée partiellement à la Société en libération de l'augmentation de capital sont attestées dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par Monsieur Roland Klein, demeurant à Luxembourg, en date du 11 mai 1998, lequel document restera annexé aux présentes.

Le rapport du réviseur conclut comme suit:

«Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, la valeur effective de la créance de ITL 1.440.000.000,- à transformer en capital correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 1.440 actions nouvelles de ITL 1.000.000,- chacune à émettre en contrepartie.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital autorisé à concurrence d'un milliard de liras italiennes (1.000.000.000,- ITL) pour le porter de son montant actuel d'un milliard cinq cents millions de liras italiennes (1.500.000.000,- ITL) à deux milliards cinq cents millions de liras italiennes (2.500.000.000,- ITL).

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé pendant une période de cinq ans à partir d'aujourd'hui.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent les deux premiers alinéas et la première phrase du troisième alinéa de l'article 5 sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Deux premiers alinéas et première phrase du troisième alinéa. Le capital souscrit de la société est fixé à un milliard cinq cents millions de liras italiennes (1.500.000.000,- ITL) représenté par mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé de la société est fixé à deux milliards cinq cents millions de liras italiennes (2.500.000.000,- ITL) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions, chacune d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans expirant le 11 mai 2003, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.»

Suit la traduction anglaise des alinéas qui précèdent:

«The subscribed capital of the company is fixed at one billion five hundred million Italian liras (1,500,000,000,- ITL) represented by one thousand five hundred (1,500) shares of a par value of one million Italian liras (1,000,000,- ITL) each fully paid in.

The authorized capital is fixed at two billion five hundred million Italian liras (2,500,000,000,- ITL) to be divided into two thousand five hundred (2,500) shares with a par value of one million Italian liras (1,000,000,- ITL) each.

The board of directors is authorized, during a period of five years expiring May 11, 2003, to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de quatre cent mille francs (400.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, F. Abbruzzese, J.-M. Nicolay, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1998, vol. 107S, fol. 80, case 10. – Reçu 300.960 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 26 mai 1998.

F. Baden.

(21795/200/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ISHISUMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.951.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden.

(21796/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ITALUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 5.182.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise dénommée ITALUX, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.182, ayant son siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener.

Ladite société constituée par acte du notaire Tony Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 1953, publié au Mémorial C numéro 22 du 23 mars 1953.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 30 septembre 1982, publié au Mémorial C numéro 292 du 17 novembre 1982.

L'assemblée est présidée par M. François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mme Isabel Costa, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur M. Jean-Marie Nicolay, licencié en droit, demeurant à B-Arlon.

I. Qu'il résulte de la liste de présence que les deux cents (200) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (LUF 10.000,-) chacune, représentatives du capital social de deux millions de francs luxembourgeois (LUF 2.000.000,-), sont dûment présentes ou représentées à cette assemblée.

Laquelle liste de présence, ainsi que la procuration des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes, avec lesquelles elles seront soumises à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société anonyme ITALUX.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Divers.

III. Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Est nommée liquidateur:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner bonne et valable décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. Winandy, I. Costa, J.-M. Nicolay, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 1998, vol. 107S, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 1998.

J. Delvaux.

(21797/208/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KARTAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 50.411.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KARTAM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.411 constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 278 du 20 juin 1995.

L'Assemblée est ouverte à seize heures vingt sous la présidence de Monsieur Leon Antoine De Schryver, Gradué en Comptabilité et Fiscalité, demeurant à Liedekerke,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1997.

2) Modification subséquente de l'article 2 et de l'article 16 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1997.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 2 des statuts et l'article 16 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Strassen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg d'une décision prise à la majorité simple d'une assemblée générale des actionnaires.»

«**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mardi du mois de mai à onze heures à Strassen au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L.A. De Schryver, N. Weyrich, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1998, vol. 107S, fol. 61, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21802/200/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KARTAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 37, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 50.411.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

F. Baden.

(21803/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KADER S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.884.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le onze mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KADER S.A. HOLDING, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 32.884, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 209 du 26 juin 1990.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Mademoiselle Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.

2. Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Ortwerth, N. Henoumont, V. Stecker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1998, vol. 107S, fol. 80, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21800/200/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KADER S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.884.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le onze mai.

Par-vant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KADER S.A. HOLDING, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 32.884, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 209 du 26 juin 1990.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 mai 1998.

L'Assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Mademoiselle Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la liquidation.

3) Clôture de la liquidation.

4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du 11 mai 1998.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 11 mai 1998, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange,

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3) Clôture et liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme KADER S.A. HOLDING a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Ortwerth, V. Stecker, N. Henoumont, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1998, vol. 107S, fol. 80, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21801/200/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

LIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 48.127.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 76, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21809/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 62.149.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., a limited liability company société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, incorporated by deed enacted on November 24, 1997, published in Memorial C, number 184 of March 27, 1998, inscribed at the trade register of Luxembourg under section B number 62.149.

The meeting is opened at ten a.m., composed by:

a) KIMBERLY-CLARK FINANCE LIMITED, having its registered office at Thomas House, Crete Hall Road, Northfleet, Kent DA11 9AD, United Kingdom, owner of 131,100 (one hundred thirty-one thousand and one hundred) shares;

b) SCOTT, GmbH, having its registered office at Karl Später Strasse 15-17, D-56070 Koblenz, Germany, owner of 10,800 (ten thousand and eight hundred) shares;

c) KIMBERLY-CLARK S.p.A., having its registered office at Via della Rocca, I-10123, Torino, Italy, owner of 158,100 (one hundred fifty-eight thousand and one hundred) shares;

representing the 300,000 (three hundred thousand) shares making the whole subscribed capital of KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l.;

all of them being here represented by Mr Olivier Ferres, consultant, residing in Nospelt, by virtue of proxies given under private seal.

Which proxies, after signature ne varietur by the proxy holder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

All the shares currently issued are present or duly represented at the present extraordinary general meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda.

First resolution

The meeting decides to decrease the Company's share capital by the amount of XEU 540,000.- (five hundred and forty thousand European Currency Units), in order to bring it down from its current amount of XEU 15,000,000.- (fifteen million European Currency Units) to XEU 14,460,000.- (fourteen million four hundred and sixty thousand European Currency Units).

Second resolution

The meeting decides to realise such decrease by cancellation of the 10,800 (ten thousand and eight hundred) shares presently held by SCOTT, GmbH, prenamed, and by reimbursement in cash to this shareholder of the amount of XEU 12,586,221.- (twelve million five hundred eighty-six thousand two hundred and twenty-one European Currency Units), representing the aggregate amount of the nominal value, share in issue premium account and increase in value since the subscription of the 10,800 (ten thousand and eight hundred) shares on February 19, 1998.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article five of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 5.** The capital is set at XEU 14,460,000.- (fourteen million four hundred and sixty thousand European Currency Units), divided into 289,200 (two hundred eighty-nine thousand and two hundred) shares of XEU 50.- (fifty European Currency Units) each.

The 289,200 (two hundred eighty-nine thousand and two hundred) shares have been subscribed and fully paid up by:

a) KIMBERLY-CLARK S.p.A., having its registered office at Via della Rocca, I-10123, Torino, Italy, owner of 158,100 (one hundred fifty-eight thousand and one hundred) shares.

b) KIMBERLY-CLARK FINANCE LIMITED, having its registered office at Thomas House, Crete Hall Road, Northfleet, Kent DA11 9AD, United Kingdom, owner of 131,100 (one hundred thirty-one thousand and one hundred) shares.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned, at 10.30 o'clock a.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 62.149, constituée suivant acte reçu le 24 novembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 184 du 27 mars 1998.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures, composée de:

a) KIMBERLY-CLARK FINANCE LIMITED, dont le siège social est établi à Thomas House, Crete Hall Road, Northfleet, Kent DA11 9AD, Royaume-Uni, propriétaire de 131.100 (cent trente et un mille cent) parts sociales;

b) SCOTT, GmbH, dont le siège social est établi à Karl Später Strasse 15-17, D-56070 Koblenz, Allemagne, propriétaire de 10,800 (dix mille huit cents) parts sociales;

c) KIMBERLY-CLARK S.p.A., dont le siège social est établi à Via della Rocca, I-10123, Torino, Italie, propriétaire 158.100 (cent cinquante-huit mille cent) parts sociales;

soit au total 300.000 (trois cent mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l.;

tous ici représentés par Monsieur Olivier Ferres, consultant, demeurant à Nospelt, en vertu de procurations délivrées sous seing privé.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Toutes les parts sociales actuellement émises sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points de l'ordre du jour.

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la société à concurrence d'un montant de XEU 540.000.- (cinq cent quarante mille ECU), afin de le ramener de son montant actuel de XEU 15.000.000.- (quinze millions d'ECU) à XEU 14.460.000.- (quatorze millions quatre cent soixante mille ECU).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réaliser cette réduction par annulation des 10.800 (dix mille huit cents) parts sociales actuellement détenues par SCOTT, GmbH, prédésignée, et par remboursement en espèces à cet associé d'un montant de XEU 12.586.221.- (douze millions cinq cent quatre-vingt-six mille deux cent vingt et un ECU), représentant le montant global de la valeur nominale, de la prime d'émission et de l'augmentation de valeur depuis la souscription des 10.800 (dix mille huit cents) parts sociales en date du 19 février 1998.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital est fixé à 14.460.000.- (quatorze millions quatre cent soixante mille ECU), divisé en 289.200 (deux cent quatre-vingt-neuf mille deux cents) parts sociales de XEU 50.- (cinquante ECU) chacune.

Ces 289.200 (deux cent quatre-vingt-neuf mille deux cents) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par:

a) KIMBERLY-CLARK S.p.A., dont le siège social est établi à Via della Rocca, I-10123, Torino, Italie, propriétaire 158.100 (cent cinquante-huit mille cent) parts sociales.

b) KIMBERLY-CLARK FINANCE LIMITED, dont le siège social est établi à Thomas House, Crete Hall Road, Northfleet, Kent DA11 9AD, Royaume-Uni, propriétaire de 131.100 (cent trente et un mille cent) parts sociales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute. Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé. O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1998, vol. 107S, fol. 55, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1998.

J. Elvinger.

(21804/211/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 62.149.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

Pour le notaire

J. Elvinger

(21805/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

**L'OLIVAIE S.A., Société Anonyme,
(anc. L'OLIVAIE HOLDING S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 62.366.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme L'OLIVAIE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 62.366, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 décembre 1997, en voie de publication au Mémorial C, avec un capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Jeanne Leiten, employée privée, demeurant à Godbrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

2.- Modification de la dénomination sociale pour adopter celle de L'OLIVAIE S.A.

3.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

De ce fait la société a cessé d'exister sous le régime d'une société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en L'OLIVAIE S.A. et en conséquence modifie l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de L'OLIVAIE S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Gillen, M.-J. Leiten, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 mai 1998, vol. 503, fol. 17, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 mai 1998.

J. Seckler.

(21810/231/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

L'OLIVAIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 62.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 mai 1998.

J. Seckler

Notaire

(21811/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

LUXOS SOCIETE CONTINENTALE DE PLACEMENTS ET D'INVESTISSEMENTS,

Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 12.130.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 avril 1998

Le siège social de la société est transféré du 37, rue Notre-Dame, 2240 Luxembourg au 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
LUXOS SOCIETE CONTINENTALE
DE PLACEMENTS ET D'INVESTISSEMENTS

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 1998, vol. 507, fol. 59, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21816/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

LUXEQUIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 29.280.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1998, vol. 309, fol. 91, case 3-6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Belval, le 27 mai 1998.

J. Bodson.

(21813/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MARIKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.939.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 avril 1998, enregistré à Grevenmacher, le 8 mai 1998, vol. 503, fol. 19, case 1.

I. - Que par acte reçu par le notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, à la date du 2 septembre 1993, publié au Mémorial C numéro 519 du 30 octobre 1993, il a été constitué une société anonyme sous la dénomination de MARIKO S.A., avec siège social à L-2233 Luxembourg, R. C. Luxembourg B numéro 44.939, avec un capital social de soixante millions de lires italiennes (60.000.000,- ITL), représenté par six cents (600) actions de cent mille lires italiennes (100.000,- IT L) chacune, entièrement libérées.

II. - Qu'à la suite de la réunion de toutes les actions de la société dans une seule main, celle-ci se trouve dissoute suivant décision de l'actionnaire unique.

III. - Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 mai 1998.

J. Seckler
Notaire

(21820/231/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MC ANTON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le douze mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding MC ANTON HOLDING S.A., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte reçu notarié, en date du 19 avril 1986, publié au Mémorial C n° 198 du 15 juillet 1986.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alhard von Ketelhodt, conseil fiscal, demeurant à Moutfort.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Monsieur André Triolet, comptable, demeurant à B-Trois Points.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Christian Moons, conseiller fiscal, demeurant à Bereldange.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux cent cinquante (250) actions de dix mille (10.000,-) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société de deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social à L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.
2. Changement de la durée de la société.
3. Modification afférente de l'article 1^{er} alinéas 2 et 4 des statuts.
4. Démissions et nominations statutaires.
5. Décharge à accorder aux administrateurs et commissaire sortants.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Le siège est transféré de Luxembourg à la Commune de Walferdange.

L'adresse du siège est: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la durée de la société à trente ans en durée illimitée.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier l'article 1^{er} alinéas 2 et 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. alinéa 1^{er}. Le siège est établi à la Commune de Walferdange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'Administration.

Art. 1^{er}. alinéa 4. La durée de la société est illimitée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer le Conseil d'administration comme suit:

Sont confirmés comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Paul Blommaert, administrateur de sociétés, demeurant à Bereldange.
- Madame Claude Dubois, enseignante, demeurant à La Louvière.
- Monsieur Christian Moons, préqualifié.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., avec siège à Moutfort.

Cinquième résolution

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire sortants, pour leur mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ quinze mille (15.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Bereldange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Ketelhodt, Triolet, Moons, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 1998, vol. 840, fol. 93, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 26 mai 1998.

G. d'Huart.

(21821/207/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MINIMAX DATA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 53.977.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21827/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MINIMAX DATA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 53.977.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21828/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MERCURY SELECTED TRUST.

Siège social: L-2631 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 6.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 25 mai 1998, vol. 507, fol. 60, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour MERCURY SELECTED TRUST

Signature

(21822/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MILOURD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehlange/Mess.
R. C. Luxembourg B 11.974.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Ehlange/Mess le 19 mai 1998

L'assemblée nomme administrateur Monsieur Philippe Santer, demeurant à Mamer en remplacement de Madame Maria Closter-Schmitt, dont il achèvera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(21823/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MINIMAX DATA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 53.977.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21826/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MINI MAX DATA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 38.767.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21824/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MINI MAX DATA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 38.767.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21825/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MOBILINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.321.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 30 décembre 1997

Messieurs Pierre Drion et Georges Caballe ont été cooptés administrateurs, en remplacement de Monsieur Joris de Schepper et GESTRALUX S.A., démissionnaires.

Monsieur Pierre Drion a été élu président dudit conseil.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 6 février 1998

La société PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., représentée par Messieurs Philippe de Roqueville et/ou Monsieur Christian de Ville de Goyet, a été cooptée administrateur, en remplacement de Monsieur Marc Weinand, démissionnaire.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 1998

Nomination de Monsieur Luc Van Den Brande comme administrateur.

Transfert du siège social à partir du 30 juin 1998: du 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs Pierre Drion, Président
 Georges Caballe
 Antoine Calvisi
 Luc Van Den Brande
 PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.

Réviseurs d'Entreprises

Nomination de la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., en remplacement de la société GESTOR SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 28 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration
 N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21831/007/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MONSELET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.
 R. C. Luxembourg B 60.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration
 Signatures

(21833/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MULTRANS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
 R. C. Luxembourg B 32.548.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 1998

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, pour une même période.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 8 mai 1998

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Messieurs Jean-Paul Van Aerden et Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la société
 Signature

(21834/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

MWT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4807 Rodange, 106, rue Nic Bieber.
 R. C. Luxembourg B 61.953.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-huit mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Joris Jozef De Clerck, hôtelier, demeurant à B-8200 Bruges, Kasteelhoevestraat 12.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter que:

- Le 27 novembre 1997 fut constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire la société anonyme MWT LUXEMBOURG S.A. R. C. B numéro 61.953, dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 148 du 11 mars 1998;

- La Société a actuellement un capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, entièrement libérées;

- Par acte sous seing privé du 8 mai 1998, qui restera annexé au présent acte Madame Gmili Rachida Bettar a cédé les deux cent cinquante (250) actions qu'elle possédait dans la société à Monsieur Joris Jozef De Clerck, préqualifié, qui ainsi devenu seul propriétaire de la totalité des actions de la société MWT LUXEMBOURG S.A.

- Par la présente le comparant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat;

- Le comparant en sa qualité de liquidateur de la société MWT LUXEMBOURG S.A. déclare que tout le passif de la société MWT LUXEMBOURG S.A. est réglé;

L'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à B-1210 Bruxelles, 215, rue Royale.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. De Clerck, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1998, vol. 107S, fol. 97, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 1998.

A. Schwachtgen.

(21835/230/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NADIN-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 45.776.

Acte Constitutif publié à la page 1840 du Mémorial C n° 39 du 29 janvier 1994.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(21836/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NATEXIS BANQUE (LUXEMBOURG).

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 35.141.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration

L.- P. Salmon

Administrateur-Délégué

Directeur Général

(21837/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NATEXIS BANQUE (LUXEMBOURG).

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 35.141.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 21 avril 1998

Quatrième résolution

L'assemblée générale renouvelle les mandats de Messieurs Marc-Pierre Aurand, François Casassa, Xavier Dupont, Jean-Marie Jaccarini, Erik Lescar et Laurent-Pascal Salmon.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2001.

Par ailleurs, Messieurs Erik Lescar et Laurent-Pascal Salmon sont respectivement reconduits dans leur fonction de président et administrateur-délégué.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour extrait certifié et sincère et conforme

E. Etienne

Déléguée à la gestion journalière

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21838/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NEW SERVICE SONORISATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 25 mai 1998, vol. 507, fol. 63, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la S.à r.l. NEW SERVICE SONORISATION

Signatures

(21839/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NM PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le douze mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société MAGENTA PROPERTIES LIMITED, société ayant son siège social à Douglas (Isle of Main) ici représentée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte,

agissant comme unique associée (suite à un contrat de cession du 18 mars 1998, déposé au greffe du tribunal en date du 11 mai 1998) de la société NM PARTICIPATIONS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 18 mars 1994, publié au Mémorial C n° 302 du 12 août 1994.

Laquelle comparante a déclaré que ladite société dispose d'un capital social de dix millions (LUF 10.000.000,-) de francs luxembourgeois divisé en mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille (LUF 10.000,-) francs luxembourgeois chacune.

- que toutes les parts sociales se trouvent réunies entre ses mains et qu'elle conclut formellement à la dissolution de la société par la réunion des parts sociales entre ses mains,

- que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée,

- que la société anonyme MAGENTA PROPERTIES LIMITED déclare expressément assumer tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Décharge est accordée au gérant unique et au commissaire aux comptes.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Nous, Notaire avons donné acte de la dissolution de la S.à r.l. NM PARTICIPATIONS.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: F. Winandy, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 1998, vol. 840, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 26 mai 1998.

G. d'Huart.

(21840/207/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NOMADEN S.A., Société Anonyme.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le sept mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société de droit irlandais ZABARI INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à Drury Court, Drury Street 56-58, Dublin 2, Irlande,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, datée du 5 mai 1998, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme NOMADEN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.220, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 mai 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 404 du 23 octobre 1991.

- Le capital social est fixé à un million cinq cent mille francs luxembourgeois (1.500.000,- LUF), représenté par mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

- Sa mandante est devenue propriétaire des mille cinq cents (1.500) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

- Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et qu'il répondra personnellement de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Wauthier et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 1998, vol. 107S, fol. 76, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1998.

F. Baden.

(21841/200/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

NOUARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 57.872.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 1998

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22 mai 1998

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

*Pour la société
Signature*

(21842/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

OPERA PRIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen.

R. C. Luxembourg B 56.643.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mai 1998, vol. 507, fol. 63, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

*Pour la S.A. OPERA PRIMA
Signatures*

(21846/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

OPERA PRIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen.

R. C. Luxembourg B 56.643.

La société LUX-FIDUCIAIRE S.C. ayant son siège social à Luxembourg, 22, avenue de la Liberté démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société.

Luxembourg, le 25 mai 1998.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 1998, vol. 507, fol. 63, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21847/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

OCARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.595.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 15 avril 1998

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société avec effet immédiat à:
L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
Luxembourg, le 15 avril 1998.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 80, case 12. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21843/282/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

OCTANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 58.370.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 19 mai 1998

- la délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 1997 est reportée à une date ultérieure;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.
Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour extrait conforme
MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A.
Agent Domiciliaire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 75, case 8. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21844/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

ON SITE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 49.599.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21845/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PARTICIPATIONS ALPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.288.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le sept mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg,
agissant en vertu d'une décision du conseil d'administration de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée PARTICIPATIONS ALPA S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe, prise en sa réunion du 7 mai 1998,

dont une copie restera annexée au présent acte.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

- Que la société PARTICIPATIONS ALPA S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 juin 1996 publié au Mémorial C, numéro 463 du 18 septembre 1996.

- Que les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date de 29 avril 1997, publié au Mémorial C, numéro 445 du 14 août 1997.

- Que la société a un capital social souscrit de deux milliards de Lires Italiennes (ITL 2.000.000.000,-) représenté par deux mille (2.000) actions chacune d'une valeur nominale d'un million de Lires Italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune.

- Qu'au moment de la constitution, le capital social souscrit a été libéré à concurrence de 25% (vingt-cinq pour cent), à savoir cinq cents millions de lires italiennes (ITL 500.000.000,-).

- Qu'aux termes d'un acte de constat de libération de capital reçu par le notaire soussigné en date du 30 avril 1997, publié au Mémorial C, numéro 445 du 14 août 1997, le capital social souscrit a été libéré à concurrence de 50% (cinquante pour cent), à savoir un milliard de lires italiennes (ITL 1.000.000.000,-).

- Que dans sa réunion du 7 mai 1998, le conseil d'administration:

.... donne plein pouvoir à Monsieur Jelmoni, avec pouvoir de substitution, de procéder à l'acte notarié aux fins de constatation de la libération jusqu'à concurrence de 100% du capital souscrit et de modifier l'article 5 al 1^{er} des statuts en conséquence.

Le comparant, ès qualité qu'il agit, déclare que les actionnaires ont libéré le capital souscrit à raison des cinquante pour cent (50%) restants, savoir la somme de un milliard de lires italiennes (ITL 1.000.000.000,-), et que cette somme se trouve à la libre disposition de la société, valeur 7 mai 1998.

La preuve de la libération de ladite somme a été rapportée au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat bancaire.

En conséquence de ce qui précède, toutes les actions souscrites sont entièrement libérées et le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à deux milliards de Lires Italiennes (ITL 2.000.000.000,-) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale d'un million de Lires Italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement libérées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés à environ 25.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétations données au comparant ès qualité qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: A. Jelmoni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 107S, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 1998.

J. Delvaux.

(21854/208/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PARTICIPATIONS ALPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.288.

Statuts coordonnés suite à un constat de libération en date du 7 mai 1998 acté sous le n° 301/98 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(21855/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PECAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 30.818.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 1998

Transfert du siège social à partir du 30 juin 1998: du 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Etienne Van Campenhout a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs Antoine Calvisi
Lucien Van den Brande
Dirk Van den Broeck

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A. représentée par Messieurs:

Philippe de Broqueville
Christian de Ville de Goyet

Commissaire aux Comptes

COOPERS & LYBRAND, S.C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21857/007/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

OVERSEAS COMPANY REGISTRATION AGENTS (LUXEMBOURG) S.A.,**Société Anonyme.**Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.274.

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 avril 1998 que le commissaire aux comptes en fonction, R. John Usher F.C.A. a démissionné et est nommé commissaire aux comptes en remplacement de celui-ci:

Richard Turner.
Luxembourg, le 27 mai 1998.

Pour extrait conforme
OVERSEAS COMPANY REGISTRATION
AGENTS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature
Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 82, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21848/634/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PARNUK S.A.H., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 35.817.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21853/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PERFAS S.A.H., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 32.560.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 1998, vol. 507, fol. 83, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 1998

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, pour une même période.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 8 mai 1998

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Messieurs Benoît Van Aerden et Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour la société
Signature

(21858/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PROMOTIONS HAEREWEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le treize mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

- 1) Monsieur Toni Rante, entrepreneur de constructions, et son épouse,
- 2) Madame Claudine Hoff, sans état, les deux demeurant ensemble à Lamadelaine,
- 3) Monsieur Claude Engel, commerçant, et son épouse,
- 4) Madame Annette Knepper, commerçante, demeurant ensemble à Nospelt.

agissant comme uniques associés de la société à responsabilité limitée PROMOTIONS HAEREWEE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 10 juin 1996.

Lesquels comparants ont requis le notaire de faire acter les modifications suivantes:

I. Changement de la valeur nominale:

La valeur de la part sociale est fixée à cinq cents (500,-) francs, l'article 5 alinéa 1^{er} aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs, divisé en mille parts sociales (1.000) de cinq cents (500,-) francs chacune.

II. Cession de parts

Ensuite les associés ont cédé les parts sociales au prix de la valeur nominale comme suit:

Monsieur Toni Rante et Madame Claudine Hoff cèdent chacun 125 parts à Melle Radhia Rante, étudiante, demeurant à Lamadelaine, laquelle accepte.

Monsieur Claude Engel et Madame Annette Knepper cèdent chacun 125 parts à Melle Nadine Engel, étudiante, demeurant à Nospelt, laquelle accepte.

Suite à ces cessions, le capital est souscrit comme suit:

- Monsieur Toni Rante, préqualifié,	125 parts
- Madame Claudine Hoff, préqualifiée,	125 parts
- Mademoiselle Radhia Rante, préqualifiée,	250 parts
- Monsieur Claude Engel, préqualifié,	125 parts
- Madame Annette Knepper, préqualifiée	125 parts
- Mademoiselle Nadine Engel, préqualifiée,	250 parts

Frais

Tous frais et honoraires engendrés par le présent acte sont estimés à environ vingt mille francs.

Dont acte fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus de Nous, Notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Rante, Hoff, Engel, Knepper, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 1998, vol. 840, fol. 94, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pétange, le 26 mai 1998.

G. d'Huart
Notaire

(21864/207/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PECAP, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 30.817.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 1998

Transfert du siège social à partir du 30 juin 1998: du 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Etienne Van Campenhout a démissionné de ses fonctions d'administrateur.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs Pierre Drion, Président
Antoine Calvisi
Fritz M.A. Mertens
Michel Peterbroeck
Robert Reckinger
Lucien Van Den Brande
Dirk Van Den Broeck

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A. représentée par Messieurs:

Philippe de Broqueville
Christian de Ville de Goyet

Réviseurs d'Entreprises

COOPERS & LYBRAND, S.C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21856/007/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PRESTIGE EURO TRADING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 55.263.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 1998.

Signatures.

(21862/792/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PETERCAM MONETA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.352.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 1998

Transfert du siège social à partir du 30 juin 1998: du 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Etienne Van Campenhout a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs Pierre Drion
Georges Caballe
Antoine Calvisi
Johnny Debuysscher
Robert Reckinger
Lucien Van den Brande

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A. représentée par Messieurs:

Philippe de Broqueville
Christian de Ville de Goyet

Commissaire aux Comptes

COOPERS & LYBRAND, S.C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21859/007/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

PETERCAM MONETA ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.353.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 1998

Transfert du siège social à partir du 30 juin 1998: du 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Etienne Van Campenhout a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs Georges Caballe
Antoine Calvisi
Johnny Debuysscher
Pierre Drion
Robert Reckinger
Lucien Van den Brande

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A. représentée par Messieurs:

Philippe de Broqueville
Christian de Ville de Goyet

Commissaire aux Comptes

COOPERS & LYBRAND, S.C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 1998.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1998, vol. 507, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21860/007/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 1998.